

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2016

**Présents** : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

**Absents (excusés)**: Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI, Stéphane PACCARD.

Jean-Claude LOYEZ est désigné secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Approbation compte-rendu de la dernière séance
- 2) Travaux électricité programme 2016
- 3) Convention entre la CCVT et la commune pour la fibre optique
- 4) Eau : convention avec le SMDEA pour le financement du traitement UV de la Brettaz
- 5) Demande de subvention pour l'élaboration du document unique
- 6) Finances :

- Rattachement des produits et charges hors ICNE
- Décision modificative budget de l'eau 2015
- Ouverture crédits au chapitre 21
- 7) Préparation des vœux du 22 janvier 2016
- 8) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Travaux programme électricité 2016	Avis favorable pour les travaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en souterrain La Perrière</li> <li>- Extension du réseau pour la maison des Bancs</li> <li>- Mise en sécurité de l'armoire 5A et pose d'une horloge astronomique</li> <li>- Rénovation de points lumineux</li> </ul>	Faire un tour des points lumineux pour estimer ceux à éteindre ou à enlever
2	Travaux programme électricité 2016	Avis favorable pour la convention de financement avec Yan Bertholon pour un montant de 18802 € H.T.	
3	Avenant à la convention avec la CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes) pour le terrain de la déchetterie	Avis favorable pour une diminution de la surface mise à disposition à la CCVT	
3	Convention avec le Syane pour la pose d'un local pour la fibre optique	Avis favorable pour la mise à disposition d'une partie du terrain de la déchetterie.	
4	Convention avec le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement) pour le financement du traitement UV de la Brettaz	Avis favorable pour les subventions à hauteur de 30 % de l'Agence de l'Eau et 30 % pour le SMDEA.	

5	Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des risques professionnels et demande de subvention au Fonds National de Prévention	Avis favorable	
6 a)	Budget annexe de l'eau -seuil de rattachement des produits et charges hors ICNE	Avis favorable pour un seuil à 3000 €.	
6 b)	Budget annexe de l'eau - décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : - +12000 € au compte 66112/66 dépenses - - 12000 € au compte 617/011 dépenses	
6 c)	Ouverture de crédits budgétaires	Avis favorable pour l'ouverture des crédits suivants : - 20000 € au 2117 - 20000 € au 2315	
8 b)	Projet de gîte route du Mont	Le Conseil Municipal est favorable à ce projet	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7	Préparation de la salle	Les élus volontaires	RDV à 18h30		

### 2. Programme de travaux électricité

- Pour la Perrière : coût total des travaux 107172 € H.T.. 70 % de la dépense subventionnée par le syndicat. Reste à la commune 32152 € H.T..

- Pour l'extension aux Bancs pour alimenter une maison : coût total des travaux 75207 € H.T. 70 % de la dépense subventionnée par la Syndicat. Reste à la commune 18802 € H.T. remboursés par le particulier.

- pour l'éclairage public : coût pour la Perrière 15000 € H.T. Reste à la charge de la commune 10500 € H.T. Il y a aussi la mise en sécurité de l'armoire 5A (Le Plaisir) pour 900 € TTC et la rénovation de points lumineux pour 8000 € TTC.

### 3. Convention entre la CCVT et la commune pour la fibre optique

A ce jour, une convention lie la commune et la CCVT pour l'usage du terrain de la déchetterie. Pour permettre l'installation du local pour la fibre optique, il convient de modifier cette convention par l'approbation d'un avenant. D'autre part, il est nécessaire de passer une convention avec le Syane pour l'installation du local nécessaire à la fibre optique.

### 5. Demande de subvention pour l'élaboration du document unique

Le document unique porte sur la santé et la sécurité des agents communaux. C'est une obligation.

Le Centre de Gestion se propose d'aider la commune pour l'élaboration de ce document. Il sera conçu en lien avec les agents communaux.

### 6. Finances

#### *a) Seuil de rattachement des produits et charges hors ICNE*

Cette obligation s'applique que sur le budget de l'eau. Il convient de rapprocher les dépenses de l'année N qui concernent l'année N-1 (exemple les cotisations d'assurance). Il est proposé de mettre un seuil à 3000 €

Les ICNE sont les intérêts courus non échus (intérêts payés sur l'année N et qui concernent l'année N-1).

#### *c) Ouverture de crédits budgétaires*

Dans l'attente du vote du budget primitif, la commune a la possibilité d'ouvrir des crédits en investissement jusqu'au quart des crédits de l'année précédente.

### 8. Informations et questions diverses

#### *a) Pompe à essence La Petite Epicerie*

La pompe à essence est de nouveau en panne. Un devis a été établi à 1035 €. Un accord a été donné.

#### *c) Populations légales*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la population légale de Serraval est de 698 habitants.

#### *d) Remerciements*

Le Maire fait part des remerciements de la famille de Gilberte AMOUDRY.

#### *e) Date prochain conseil*

Elle est fixée au 25 février 2016 au lieu du 18 février initialement prévu.